

## Contexte de la personne âgée au Cameroun d'après le dernier recensement de la population

Au Cameroun, le nombre de personnes âgées ne cesse de s'accroître d'année en année ; même si leur poids démographique reste encore assez faible, autour de 5% (RGPH).

Au rythme d'accroissement annuel moyen de 2,3%, il faudrait s'attendre à voir les effectifs de personnes âgées passer de 870 642 en 2005, à 957 894 en 2010, pour atteindre 1 073 237 et 1 202 468 en 2015 et 2020 respectivement. Une telle évolution des effectifs de personnes âgées, va très certainement engendrer d'énormes défis en termes de **soins gériatriques** à satisfaire, de **renforcement des filets de sécurité et de protection sociale**.

Ainsi les politiques et programmes que le Gouvernement entend mettre en place, devraient se fonder sur des **éléments pertinents** du **diagnostic de la situation sociale, et économique** des personnes âgées. L'objectif de cette analyse est donc de fournir, à partir des données du troisième recensement, des indicateurs pertinents sur le **profil démographique et socio-économique des personnes âgées**, leur **cadre de vie et leur état de santé**, en vue d'une meilleure perception des besoins, de la formulation et de la mise en place des politiques et programmes sociaux en faveur de cette couche de la population.

Les résultats montrent que la catégorie des personnes âgées est en majorité constituée de **femmes** âgées (52,4%) et de personnes du 3<sup>ème</sup> âge (86,4%). Les personnes âgées résident davantage dans les campagnes (66,5%), probablement en raison de la faible urbanisation de la plupart des régions du pays et des migrations de retour après la retraite.

Au regard de la situation des personnes âgées face au mariage, l'on note que les hommes âgés sont en majorité en union (8 hommes sur 10) tandis que les femmes âgées sont le plus souvent veuves (plus de 5 femmes sur 10). La prédominance des hommes mariés, parmi les personnes âgées pourrait s'expliquer par la relative facilité des hommes, à se remarier en cas de veuvage ou de divorce et, par la pratique de la polygamie. Par contre, le pourcentage élevé de veuves âgées est principalement dû à une surmortalité masculine accentuée par la différence d'âge entre les époux et aussi, à un effet d'âge qui défavorise les femmes âgées devenues veuves, au regard d'un possible remariage.

Les personnes âgées vivent très souvent dans des ménages ordinaires, et la majorité (63%) d'entre elles, très souvent des hommes âgés, se retrouve à la tête d'un ménage. Cela implique nécessairement de lourdes charges et responsabilités que ces dernières doivent assumer. Par ailleurs, 23% d'entre elles, en majorité des femmes âgées, sont accueillies par un parent ou une connaissance ; preuve que les familles continuent tant bien que mal de leur apporter un soutien. En outre, 9,0% des personnes âgées vivent seules. Naturellement, une telle situation n'est pas du tout souhaitable étant donné leur grand âge qui nécessite une assistance multiforme au quotidien.

La taille moyenne des ménages dirigés par des personnes âgées, relativement plus élevée que celle des ménages ordinaires dans l'ensemble : 5,4 contre 5,1 respectivement. La taille relativement élevée des ménages de personnes âgées pourrait laisser penser à un renversement de leurs rôles sociaux, du fait de la crise économique et de la montée du chômage des jeunes.

La proportion de personnes âgées vivant en situation de vulnérabilité économique reste préoccupante. Au Cameroun, 39,6% de personnes âgées vivent en situation de vulnérabilité économique sévère. Les femmes sont le plus dépourvues de sources potentielles de revenus. Ces dernières sont 2,0 fois plus que les hommes âgés, en situation de vulnérabilité économique.

Le recensement de 2005 a aussi permis d'avoir des informations sur la situation des personnes âgées face aux maladies chroniques et aux types de handicap. L'on note ainsi chez les personnes âgées, une prévalence déclarative de l'hypertension relativement importante (49,1%). Cette prévalence est plus élevée non seulement en ville (55,9% contre 43,8% chez les ruraux âgés) mais aussi chez les femmes âgées (54,8% contre 42,9%, chez les hommes âgés).

L'on note par ailleurs que 5,7% des personnes âgées présentent au-moins un handicap. La cécité constitue le handicap majeur auquel sont confrontées les personnes âgées au Cameroun: 10318 personnes âgées sont aveugles. Ces problèmes visuels sont aggravés, dans un contexte où la cuisson des aliments se fait le plus souvent à l'aide du bois de chauffe ou du charbon. L'infirmité des membres inférieurs tout comme la surdit , sont  galement d'une relative importance.

Le recensement de 2005 a aussi r v l  que la majorit  de personnes  g es vit dans des logements de bas standing ou de type traditionnel am lior , soit, 29,1% et 27,5% respectivement. En outre, une proportion non n gligeable soit 6,2% d'entre elles, vit dans un logement pr caire. Enfin, seuls 32,4% des m nages dirig s par les personnes  g es ont acc s   l' lectricit , et 54,7%   l'eau salubre.

**Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population(BUCREP)**